



Lancement du portail sup-numerique.gouv.fr

Paris, le 22 octobre 2015,

En 2013, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lançait la stratégie numérique pour l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, la plateforme France Université Numérique fait l'objet d'une large refonte et devient sup-numerique.gouv.fr. Pour ceux qui veulent enseigner ou apprendre « en ligne », ce nouveau portail est un véritable guichet unique dédié à l'enseignement supérieur par le numérique. Avec son nouvel agenda des MOOCs et son moteur de recherche proposant plus de 30 000 supports de formation, l'ambition de ce portail est, à terme, de présenter l'ensemble des formations en ligne proposées par les établissements d'enseignement supérieur.

Conçu pour les étudiants, les équipes enseignantes, les personnels mais également le grand public désireux d'apprendre, le portail sup-numerique.gouv.fr évolue afin que les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en deviennent les pilotes. Il présente un certain nombre de nouvelles fonctionnalités.

Le moteur de ressources pédagogiques numériques

Le nouveau portail sup-numerique.gouv.fr permet notamment aux internautes de découvrir la richesse de l'offre de ressources en ligne des universités grâce à un moteur de recherche performant permettant un accès aux ressources pédagogiques plus rapide avec une sélection plus précise.

Ce moteur ouvert aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs, aux professionnels et plus généralement au grand public permet d'accéder gratuitement à plus de 30 000 ressources pédagogiques numériques : cours, études de cas, tutoriels, leçons interactives, conférences, proposées sous forme textes, vidéos, webdocumentaires, logiciels ou sites internet. L'indexation du moteur est disponible sous le format d'un jeu de données ouvertes (Open data). Ces ressources s'enrichiront au fil du temps.

Une meilleure mise en valeur de l'information et une navigation facilitée

Outre une arborescence globale entièrement revue, le portail sup-numerique.gouv.fr propose une meilleure hiérarchisation de l'information : les éléments pratiques sont désormais facilement identifiables, la navigation au sein des pages est facilitée (navigation d'un contenu à l'autre dans la même rubrique et sur les mêmes thèmes).

Un portail participatif pour un meilleur partage de l'information

Le portail sup-numerique.gouv.fr est conçu pour les utilisateurs qui peuvent donner leur avis et participer activement à l'amélioration du site. Adaptatif, il est consultable sur ordinateurs, téléphones et tablettes. Les possibilités de partage sont renforcées, des Twitcards et posts Facebook sont embarqués à chaque partage.

➤ Découvrez le nouveau portail sur : <http://www.sup-numerique.gouv.fr>